MÉTROPOLE **NICE CÔTE D'AZUR** & **ÉCO-VALLÉE**

UN TERRITOIRE VISIONNAIRE ET AMBITIEUX

DOSSIER DE PRESSE
MIPIM 2015

ÉCO VALLÉE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

L'Éco-Vallée, un territoire exceptionnel en pleine mutation

La Métropole, avec l'EPA Éco-Vallée a pour objectif d'aménager harmonieusement le territoire de la plaine du Var durant les 25 à 30 prochaines années, en proposant un nouveau modèle de développement et d'urbanisme. Elle permettra ainsi à la Métropole Nice Côte d'Azur de renforcer ses fondamentaux de qualité de vie et de nature, ainsi que les fonctions d'expérimentation et d'innovation. L'Éco-Vallée est un des moteurs de ce changement stratégique qui se dessine à travers une diversification du modèle économique plus technologique, plus compétitif, plus dynamique, plus créateur d'emplois et plus écologique.

La plaine du Var aujourd'hui

- 10 000 hectares
- 15 communes
- 60 000 emplois
- 116 000 habitants
- 10 120 entreprises

L'Éco-Vallée demain

- 3 000 000 m² de capacité constructible
- 450 ha mutables
- 2,5 milliards d'investissements publics et privés entre 2011 et 2025
- 50 000 nouveaux emplois

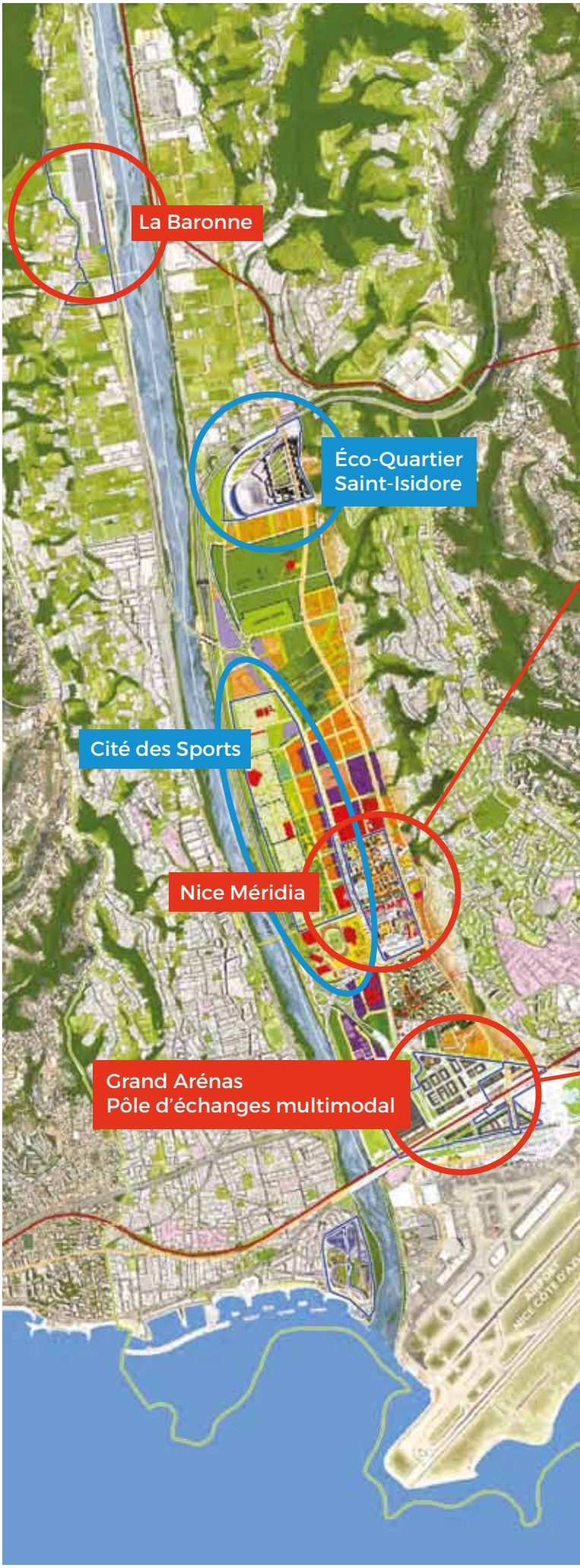

TECHNOPOLE URBAINE NICE MERIDIA

Ilot 2.1.a

Programme mixte de bureaux et commerces.

- Conformité au cadre de référence pour la qualité environnementale de l'EPA
- Conformité à l'approche smart grids dans le cadre de la démarche de labellisation EcoCités (certification minimale et engagement sur niveau de performance)

3 équipes ont été présélectionnées à l'issue du 1er tour.
Livraison programme : fin 2017/début 2018

Parking silo

Parking silo de 500 places. Deuxième programme structurant de la ZAC Méridia, il est destiné à couvrir en grande partie les besoins en stationnement des futurs utilisateurs de l'immeuble The Crown, mais aussi des autres programmes du quartier.

Promoteur : ARTEA
Architecte : Agence VBI
Livraison : décembre 2015

The Crown

- Labellisé « très haute performance énergétique », THPE-RT 2012
- 2 centrales solaires photovoltaïques sont installées sur les toitures
- Système de monitoring « Greenview » qui communique des informations en temps réel sur sa performance et sur son utilisation.
- Centre de co-working de 650 m² environ

Promoteur : ARTEA
Architecte : Chaix & Morel et Associés
Livraison : juillet 2015

GRAND ARÉNAS, PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Ilot 3.3

Ensemble immobilier de bureaux et locaux de services de 12 000 m² sdp environ, îlot démonstrateur entrant dans pla démarche EcoCités.

Promoteur : BNP Paribas Immobilier
Energéticien : GDF Suez. Les ambitions et engagements de performance énergétique pour ce projet sont fixés à un niveau RT 2012 – 30 % à minima.
Architecte : Marc Barani
Une réalisation en 2 tranches est programmée pour un dépôt de PC envisagé à l'été 2015 et une livraison fin 2017 pour la première tranche.

Ilot 3.5

Programme mixte bureaux/hôtel/commerces de 18 000 m², composé de volumes de 3 à 8 étages sur une surface totale.

- 8 000 m² de bureaux divisibles en plateaux de 150 m²
- Hôtel d'environ 180 chambres destinées à une clientèle d'affaires et de tourisme
- Quelques commerces en pied d'immeubles
- Aires de stationnement en sous-sol.

Promoteur : Nacarat
Réalisateur et exploitant du lot énergétique : EDF Optimal Solutions
Architecte : Dominique Perrault
Livraison : 2018

Nice Méridia
Technopole urbaine, espace d'innovation

Sous la direction de l'architecte urbaniste Christian Devillers, Nice Méridia est destinée à devenir l'un des moteurs de l'innovation et du développement économique du territoire de l'Éco-Vallée. Nice Méridia conjugue les avantages spécifiques d'une technopole aux bénéfices d'une implantation urbaine où tout est accessible.
Dédiée aux activités technologiques dans les domaines des technologies vertes, de la ville de demain et de la santé, Nice Méridia propose un espace urbain de haute qualité favorisant les interactions et les lieux d'échanges ainsi que des logements pour les actifs, étudiants et chercheurs.
Par cette mixité fonctionnelle, Nice Méridia mise donc sur l'enrichissement entre les centres de formation universitaire et de recherche (Université, IMREDD, Polytech'Nice, campus régional de l'apprentissage porté par la CCI), les entreprises qui s'y implanteront avec leurs centres de recherche et développement et les habitants qui s'y installeront.

Le tracé de la future ligne Ouest-Est empruntera l'avenue Simone Veil et desservira le cœur de Nice Méridia.

Un nouvel équilibre entre ville et nature

À Nice Méridia, Christian Devillers a imaginé édifier un « véritable morceau de ville intense », en s'appuyant sur les principes de la mixité urbaine et sociale. On y retrouve tout ce qui fait la qualité de la vie d'un centre ville : un habitat diversifié, des équipements publics, des services, des commerces, des activités de loisirs, des emplois.
Maillé par de nombreux et vastes espaces verts, Nice Méridia sera aussi au centre du nouveau réseau de transports urbains doux.

La première application d'un smart grid à l'échelle urbaine

En inventant un modèle de développement dans lequel les technologies sont mobilisées au service de l'aménagement, l'Éco-Vallée devient un lieu d'exemplarité conciliant économie et écologie.
La technopole urbaine de Nice Méridia a été choisie pour déployer la première application d'un Smart Grid à échelle urbaine. Son objectif : optimiser, sur le quartier, l'alimentation électrique et garantir un coût maîtrisé de l'énergie pour l'utilisateur. Ainsi, l'immeuble The Crown met en œuvre des solutions énergétiques innovantes pour réduire les consommations électriques et limiter les appels de puissance électrique sur le réseau de distribution.

Nice Méridia en chiffres

- 24 ha pour le premier secteur opérationnel
- 60 % de la surface déjà maîtrisée par la puissance publique
- 347 000 m² de capacité constructive
- 58 000 m² de bureaux
- 177 000 m² de logements
- 38 000 m² de centres de recherche et développement/laboratoire
- 36 000 m² pour l'enseignement
- 17 000 m² pour services, commerces et hôtels
- 21 000 m² d'activités (showroom…)
- Équipements Publics
- 5 000 emplois prévus à terme et 2 500 logements
- 3 000 à 4 000 étudiants

Grand Arénas
Quartier d'affaires international, espace unique d'échanges

Reposant sur les deux principes moteurs de l'Éco-Vallée, la mixité urbaine et l'éco-exemplarité, le projet Grand Arénas a pour objectif l'aménagement d'un grand quartier d'affaires international autour de deux équipements structurants majeurs : le pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport et le parc des expositions international.
Sous la direction de l'architecte urbaniste Josep Lluis Mateo comme un lieu de travail et de vie, le projet Grand Arénas associe des bureaux, des hôtels et 2 000 logements ainsi que des services, des commerces et des équipements publics. Il ambitionne de répondre aux attentes des entreprises et sièges sociaux d'envergure nationale à la recherche d'implantations performantes et des entreprises azuréennes en développement. Il permettra également de conforter la diversification des activités touristiques vers les rencontres d'affaires, notamment grâce au futur parc des expositions.

Le pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport

Élément fondateur du futur Grand Arénas, le pôle d'échanges multimodal proposera des modes de déplacement alternatifs au tout voiture en offrant une connexion optimale entre modes de transports : lignes ferroviaires (TGV, TER), bus, tramway relié à l'aéroport, au centre ville de Nice et au port, mais aussi voitures électriques en libre service et vélos bleus. Il sera le premier et le principal maillon du réseau de pôles multimodaux qui jalonneront à terme toute l'Éco-Vallée.

Le parc des expositions international

Le parc des expositions est prévu sur l'emplacement actuel du MIN (Marché d'Intérêt National), à deux pas de l'aéroport Nice Côte d'Azur et du futur pôle d'échanges multimodal.
Sa dimension (65 000 m²), sa capacité d'accueil de 35 000 visiteurs, sa flexibilité technique et sa polyvalence lui permettront d'accueillir des événements de dimensions variées, foires-expositions, grands congrès internationaux, salons professionnels... Il consolidera les équipements qui font du tourisme d'affaires l'une des activités phares de la Côte d'Azur (tel Acropolis, le palais des congrès niçois), en donnant à ce secteur un nouvel essor.

Grand Arénas en chiffres

49 hectares dont 95 % de foncier maîtrisé par la puissance publique

750 000 m² de capacité constructible, dont :
- 390 000 m² de bureaux
- 115 000 m² de logements
- 110 000 m² d'équipements dont 65 000 m² de parc des expositions
- 100 000 m² de commerces, services et hôtels
- 2 000 logements, 22 000 emplois prévus à terme

Le tramway au coeur du pôle d'échanges multimodal dessert le quartier d'affaires international et le parc des expositions.

Éco-Vallée
L'excellence environnementale

L'Éco-Vallée est un territoire d'application et d'expérimentation en matière de développement durable.

La démarche ÉcoCité, laboratoire de la ville durable

Les projets d'aménagement de Nice Méridia et de Grand Arénas ont été sélectionnés par l'État pour intégrer la démarche ÉcoCité portée par la Métropole Nice Côte d'Azur. En devenant démonstrateurs du développement durable et moteur d'innovation de l'agglomération, ils créeront un effet de levier sur l'ensemble du territoire.
En s'engageant aux côtés de l'Etat dans cette démarche, l'EPA a obtenu l'appui du fonds « Ville de demain » dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir pour promouvoir la réalisation de différents projets, parmi lesquels celui de l'îlot 3.5 du Grand Arénas et The Crown de Nice Méridia.

Une recherche constante de cohérence des projets

Forger une vision d'ensemble est l'un des premiers objectifs de l'Éco-Vallée afin de concevoir une stratégie de développement économique à la hauteur des ambitions et des besoins d'une grande métropole européenne, en ancrant le territoire dans l'innovation et les technologies d'avenir.
Tous les acteurs de la construction sont signataires du Cadre de Référence pour la Qualité Environnementale de l'aménagement et de la construction dans la plaine du Var (CRQE) portée par l'EPA et ses partenaires. Cette démarche, qui vise à créer les conditions favorables pour atteindre un niveau maximal d'exemplarité environnementale, s'inscrit dans les valeurs fondamentales de l'Éco-Vallée.
La volonté de développement durable s'affirme ainsi dans tous les domaines : gestion économe et valorisation de l'espace et des ressources, autonomie et maîtrise énergétiques, préservation de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'air, gestion de l'eau sous toutes ses formes, maîtrise de l'urbanisation, mixité des fonctionnalités, équilibre entre économie, agriculture, habitat, déplacements et espaces naturels.

Cours de l'Université, au coeur de Nice Méridia.

Un engagement reconnu par la labellisation nationale EcoQuartier 2014

En décembre 2014, les projets Grand Arénas et Nice Méridia ont franchi une étape décisive vers la labellisation ÉcoQuartier en recevant le diplôme « engagé dans la labellisation » attribué aux opérations en chantier.
Le label national ÉcoQuartier, lancé en 2012, distingue l'exemplarité des démarches d'aménagement durable et clarifie les conditions de réussite des ÉcoQuartiers afin de passer à une diffusion à grande échelle. Ce label est bâti sur une « charte des ÉcoQuartiers » de 20 engagements répartis selon quatre axes : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial et préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques. Les trois étapes de la labellisation permettent d'attester de la qualité des projets à différents stades, de la conception à la livraison, en passant par la mise en chantier.
Cette reconnaissance nationale répond à l'engagement partagé par l'EPA et ses partenaires (Métropole Nice Côte d'Azur, État, Région, Département, et communes concernées) de développer et de promouvoir des aménagements éco-exemplaires et conforte notamment la pertinence des choix faits en termes de Ville Intelligente (Smart City) par l'EPA.

Métropole Nice Côte d'Azur
Un laboratoire à ciel ouvert

La Métropole Nice Côte d'Azur a engagé une véritable mutation économique pour devenir un haut lieu d'innovation et d'excellence, un territoire à la fois plus entreprenant, plus intelligent et durable, plus attractif.

Plus entreprenante

Pour favoriser la création, l'implantation et le développement des entreprises, la Métropole a mis en place un cadre « business friendly » avec divers outils ou aides à l'implantation tels que le Passeport Nice-Côte d'Azur, une aide de 200 000 euros versés sur trois ans aux entreprises créatrices d'emplois. Ce « coup de pouce » complète les services offerts au sein de la pépinière d'entreprises qui a obtenu le label CEEI (Centre Européen des Entreprises et de l'Innovation).

Un environnement stimulant pour les entreprises

Depuis son installation en 2008, le CEEI a accompagné 80 start-up créatrices de 350 emplois.
Il offre un environnement favorable au développement des jeunes entreprises innovantes en hébergeant d'autres structures telles que les pôles de compétitivité, le Réseau Entreprendre Côte d'Azur, l'association BA06 Accompagnement (instruction et accompagnement de start-up sollicitant des fonds d'investissement), l'incubateur PACA-Est et la SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies).
L'action du CEEI est renforcée par la présence, également dans l'immeuble Premium, de la CCI (services aux entreprises, apprentissage et service développement durable) et de l'université avec l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD), créant ainsi un écosystème vertueux qui préfigure la future technopole urbaine de Nice Méridia.
Depuis 2014, un Fablab permet aux entrepreneurs, designers, artistes, inventeurs ou étudiants de passer rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage et de mise au point.
L'offre du CEEI sera élargie en 2015 grâce à l'ouverture de 1000 m² supplémentaires dans l'immeuble The Crown, aux côtés d'IBM et EDF.

De la santé à la Silver économie

En 2014, la Métropole Nice Côte d'Azur a ouvert un espace dédié aux technologies de l'information et des communications appliquées à la santé : l'Espace Delvalle, qui a pour ambition d'accueillir des start-up positionnées sur ce marché et d'être un lieu d'expérimentation et de démonstration, en particulier à travers son « living lab Paillon 2020 » et son appartement de simulation. Il accueille déjà France Silver Éco, la structure chargée de piloter la stratégie de développement de la filière Silver économie au plan national.
Unique en son genre en France, l'Espace Delvalle se situe au cœur du quartier Pasteur qui comprend historiquement les grandes structures de recherche et de soins comme l'université, le nouveau CHU Pasteur II, le centre Antoine-Lacassagne et l'institut de la Face et du Cou et vise à devenir le Cluster Santé-Numérique du territoire en réunissant l'enseignement, la recherche, le soin et l'innovation.

TÉMOIGNAGE

Léon Chicheportiche, vice-président marketing et ventes, Solar Games

Fondée en 2011, Solar Games conçoit et commercialise des « serious games » destinés au secteur de la formation professionnelle et académique. D'abord « incubée » à Marseille, la société est accueillie depuis 2013 par le CEEI dans l'immeuble Premium.

« Le soutien apporté par le CEEI nous est très précieux. Il nous permet d'occuper des locaux à des prix très attractifs, dans un environnement extrêmement favorable en termes de ressources disponibles et de visibilité. Le principe de la pépinière offre un partage d'expérience fort utile, avec d'autres entrepreneurs soumis eux aussi aux contingences des start-up. L'accompagnement assuré par les chargés d'affaires est un véritable avantage, car ils sont très compétents et disposent d'un énorme réseau. »

Espace Delvalle.

Métropole Nice Côte d'Azur
Plus intelligente et durable

Véritable terrain d'expérimentations, la Métropole Nice Côte d'Azur s'inscrit dans le cercle des villes connectées du XXIe siècle. Elle devient progressivement l'un des leaders mondiaux des projets numériques appliqués aux territoires avec la volonté d'offrir de nouveaux services aux habitants et d'optimiser la gestion de ville.
La Métropole a ainsi créé un nouvel écosystème en s'appuyant sur l'innovation numérique et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans cet objectif, elle a signé des partenariats avec de grands industriels : Cisco, IBM, EDF, ERDF, GDF-Suez, Orange, Bosch… et coopère avec l'université de Nice Sophia Antipolis et l'ensemble du tissu des entreprises innovantes du territoire.

Centre d'Hypervision Urbain

Après avoir été le seul territoire français à être retenu dans le cadre du Smarter Cities Challenge, la Métropole Nice Côte d'Azur et la compagnie IBM France ont engagé un partenariat qui vise à expérimenter la mise en place d'une plateforme d'innovations au service du développement économique et de l'attrativité du territoire de la Métropole. À travers un "Smart Lab", les ingénieurs IBM et les directions métiers de la Métropole collaborent pour créer une plate-forme technique permettant l'interopérabilité et l'accesibilité de l'ensemble des données numériques disponibles de la Métropole et créer un entrepôt servant les diférents projets "intelligents" et collaboratifs de la Métropole. Le croisement de certaines données en temps réel (qualité de l'eau, qualité de l'air, bruit, circulation/stationnement…) permettra la création de nouvelles informations et applications utilies aux habitants de la Métropole et générant de nouvelles activités économiques et de nouveaux emplois tout en réduisant à terme les dépenses publiques.

L'interaction entre recherche et développement

La Métropole Nice Côte d'Azur s'est engagée à favoriser les synergies entre le monde académique, les entreprises et le territoire en matière de développement durable. L'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD) regroupe en un pôle unique l'ensemble des formations centrées sur la ville durable de demain. La proximité du Centre Européen des Entreprises et de l'Innovation (CEEI) et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) facilite la dynamique économique de chacun des partenaires et favorise l'interaction entre recherche et développement.
L'IMREDD rassemble aujourd'hui une centaine de formateurs et 250 étudiants répartis dans des formations adossées à une recherche de haut niveau (Master Gestion de l'Environnement et du Développement Durable, Master Management Qualité Matériaux, Master Hydroprotech, Master Européen Euro-aquae, 4e et 5e années de formation d'ingénieur en génie de l'eau…).

Rénover totalement la politique énergétique de la Métropole

« *NICE GRID, démonstrateur de quartier solaire intelligent, va permettre de réduire de 12 à 13 % la consommation d'énergie, explique Véronique Paquis, adjointe au développement durable. Grâce à 1 500 capteurs et des compteurs intelligents, il sera possible de mieux gérer les pics de consommation, en adaptant la production d'énergie en fonction des besoins immédiats.* »
Avec NICE REFLEXE, second projet mené avec ERDF, l'idée est de tester, dans le quartier des Moulins, un nouveau réseau électrique intégrant différentes sources de consommation, de production et de stockage de l'électricité.

La Métropole Nice Côte d'Azur : une métropole innovante

- Nice, 1re ville en Europe à avoir déployé la technologie NFC du sans contact mobile
- Nice, seule ville française lauréate du IBM Smarter Cities Challenge
- Nice, ville hôte de « Innovative City Convention »
- Nice, classée au 4e rang du « Juniper's Smart City Rankings 2015 » derrière Barcelone, New-York et Londres, et devant Singapour.
- 2 démonstrateurs smart grids parmi les plus innovants de France
- 1re ville de France à déployer un système de stationnement intelligent
- 1re mondiale pour la mise en place d'une « mairie virtuelle » en partenariat avec CISCO
- Partenariat avec CISCO sur l'internet des objets appliqué à la gestion urbaine dans le cadre du 1er boulevard connecté
- 245 millions d'euros d'investissements publics et privés dans le cadre du programme ÉcoCité
- Signature d'un partenariat R&D avec IBM sur la mise en place d'un entrepôt de données et d'hypervision urbaine

Métropole Nice Côte d'Azur
La Métropole attractive et facile à vivre

Plus attractive

Nice a bâti sa réputation sur des paysages exceptionnels, la douceur de son climat, une culture et une histoire. Aujourd'hui, les projets déjà réalisés ou en cours de réalisation permettent d'accueillir les nouveaux actifs avec la promesse d'une qualité de vie incomparable.

Nice One et IKEA, nouveaux emblèmes de l'ÉcoQuartier de Nice Saint-Isidore

Avec l'ouverture prochaine de grands centres commerciaux comme IKEA, Nice One, Polygone Riviera et l'agrandissement de Cap 3000, l'activité, le logement et les emplois se développent.
Conçu par le cabinet d'architecture Wilmotte & Associés, le centre commercial Nice One, d'une superficie de 29 000 m², est réalisé en cohérence avec l'ÉcoQuartier de Saint-Isidore. Il comportera 10 moyennes surfaces, une vingtaine de boutiques et 480 nouvelles places de stationnement en sous-sol. Son ouverture est programmée pour le 2nd semestre 2015.
Le nouveau magasin IKEA sera, lui aussi, parfaitement intégré à ce nouveau quartier et contribuera à la création de 350 emplois directs. Pilote en matière de développement durable, il traduit les engagements de l'enseigne et la volonté de la Métropole Nice Côte d'Azur d'avoir un partenaire respectant une approche environnementale du projet et un souci du design architectural.

Gare du Sud, nouvelle référence attractive pour la ville

Le projet de la Gare du Sud, sur environ 2 hectares, a pour ambition de requalifier ce quartier avec notamment la valorisation de son patrimoine historique. Après la réhabilitation de l'ancien bâtiment des voyageurs, devenu la médiathèque Raoul Mille, et le réaménagement du parvis, l'aménagement sera livré dans son intégralité au 2e trimestre 2018. Le programme, réalisé par le promoteur Icade, comprend : un parking et la halle aux trains réhabilitée qui pourra accueillir une offre complémentaire au marché de la Libération, mais aussi des manifestations contribuant à l'animation du site, un multiplexe de 9 salles ainsi qu'un programme de logements et une résidence étudiante. Avec ses commerces, ses équipements de loisirs desservis par le tramway, cet aménagement sera une nouvelle référence attractive pour la ville, au bénéfice de tout le quartier.

Une offre de logements diversifiée

La charte de partenariat signée par 38 acteurs publics et privés du logement sur le territoire de Nice Côte d'Azur traduit une volonté commune de s'engager en amont de la définition de chaque programme afin d'agir concrètement sur tous les segments de l'offre de logements.
Les premières opérations prioritaires de l'Éco-Vallée proposent, entre 2011 et 2026, la réalisation d'environ 4 400 logements nouveaux répartis entre accession et locatif et entre secteur libre et secteur aidé. En accession sociale, le prix de vente au m² de surface habitable ne dépassera pas le plafond de 2 900 € TTC, avec une place de stationnement comprise. À titre de comparaison, le prix moyen du m² en 2013 était de 4 595 € dans le neuf et 3 562 € dans l'ancien.

La Gare du Sud offre aux habitants des équipements publics de proximité dans un lieu de vie agréable et attractif.

La nouvelle offre du réseau métropolitain permettra d'atteindre dans les 10 prochaines années le seuil des 120 millions de voyageurs transportés chaque année.

Plus fluide

En octobre 2009, Christian Estrosi a proposé un schéma directeur des transports ambitieux, proposant une vision à long terme avec la réalisation d'un véritable réseau de tramway et la mise en cohérence de tous les modes de déplacement : avion, train, tramway, bus, voiture, vélo et marche à pied.

Une offre innovante en matière de déplacements

Ce schéma de transports est une vision globale et cohérente de l'organisation des transports à l'échelle du territoire de la Métropole, qui vise à faire de l'agglomération niçoise un modèle en matière d'infrastructures de transports. Il s'appuie sur : le développement d'un véritable réseau de tramway, la mise en relation de tous les modes de transport au travers de 4 pôles d'échanges principaux: Gare Thiers au centre, Pont Michel à l'est, Lingostière au nord et Saint-Augustin à l'ouest, la modernisation et le renforcement du réseau de bus (nouveaux matériels toujours plus performants et moins polluants, et desserte plus fine du territoire), le développement de nouveaux moyens de déplacements alternatifs (Autobleue : 7874 adhérents, Vélobleu : 262 784 abonnés), une politique tarifaire attractive : ticket à 1€ (pour l'achat du titre multi 10 voyages) et Carte Azur (lancement en mars 2011, 1€ par jour pour tout le réseau), des services innovants (NFC, Ceparou...) L'extension de la ligne 1 de tramway et la mise en service dès fin 2018 de la ligne de tramway Ouest-Est sont les premières étapes vers un grand réseau de tramway métropolitain à l'horizon 2030. La nouvelle ligne Ouest-Est reliera en 26 minutes les deux pôles urbains et économiques majeurs de la ville : l'aéroport et Éco-Vallée à l'Ouest, le quartier du Port à l'Est.

La ligne Ouest-Est en chiffres

- 11,3 km de tracé, dont 3,2 km de tunnel
- 26 minutes du Port à l'Aéroport Nice Côte d'Azur
- 19 rames de 44 mètres
- 20 stations, dont 4 souterraines
- 3 minutes d'attente entre chaque rame à terme
- 105 000 voyageurs transportés par jour à la mise en service (200 000 à terme)
- Suppression de 20 000 voitures sur la Promenade des Anglais

Plus belle

Nice a retrouvé ses « fondamentaux » : architecture, espaces verts, qualité des aménagements s'imposent. Le « tout béton » et le « tout automobile » sont désormais bannis au profit d'équipements dont les citoyens et les millions de visiteurs peuvent bénéficier en appréciant pleinement la beauté de Nice.

Promenade du Paillon

Inaugurée le 26 octobre 2013, la Promenade du Paillon s'étend en plein cœur de ville, en retrait de la circulation automobile. Elle réintroduit la nature dans la ville et valorise les espaces publics au service du bien vivre ensemble. De toute évidence, la qualité paysagère et urbaine de ce parc a amélioré la vocation verte de la ville et son image est devenue un atout touristique au-delà des frontières.

La Promenade du Paillon invite à la déambulation à travers 12 hectares de verdure en coeur de ville.

Requalification de la Promenade des Anglais

Lancement dès cet été d'un grand projet d'aménagement pour redonner à la Promenade des Anglais son élégance, sa dignité. La Promenade retrouve son rôle historique de liaison et redevient un balcon sur la mer et sur la ville. Ce sont 6 ha au total qui vont être aménagés en 5 phases pour transformer cet axe en jardin d'acclimatation et accentuer son caractère unique. L'objectif : 350 plantations, piste cyclable en site propre, îlots de palmeraies, rénovation des revêtements, renouvellement de l'éclairage public...

Ports d'Azur

La modernisation et le réaménagement des huit ports réunis sous la bannière Ports d'Azur se poursuit avec pour objectifs : l'amélioration de l'équipement et la capacité d'accueil de ces sites, le renforcement de leur liaison avec les villes, le réaménagement des plans d'eau et la preuve d'exemplarité en matière de respect de l'environnement

Blanc d'Azur, les stations de ski du Mercantour

Le formidable atout de la Métropole, c'est cette diversité entre mer et montagne, avec des stations de sport d'hiver comme Isola 2000, Auron ou Saint-Dalmas le Selvage, pour une clientèle familiale ou cosmopolite, le développement d'une offre d'été dans ces stations et l'aménagement de l'éco-tourisme dans le Haut-Pays.

5 stations de sport d'hiver,accueillent une clientèle familiale ou cosmopolite.

Contacts presse

Isabelle CARASSIC isabelle.carassic@saatchiduke.com
+33 4 72 33 85 85
+33 6 03 89 61 20

Catherine GENTIL
catherine.gentil@epa-plaineduvar.com

Elodie CHING
elodie.ching@nicecotedazur.org
+33 4 97 13 51 08
+33 6 83 97 62 18

ecovallee-plaineduvar.fr
nicecotedazur.org

Crédits photos : © EPA Eco-Vallée, Devillers & Associés By Encore, Mateoarquitectura/EPA, Agence VBI, Ville de Nice, ENODO, Pierre Behar, Robert Palomba, Métropole Nice Côte d'Azur, X...